

Objet : *Invitation à la réunion d'audit de la zone à enjeux Forêt de l'Ilwald*
Dossier suivi par : Rémy Cadero rcadero@chasseurdefrance.com

Fagnières, le 21 août 2023

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Programme Régional Forêt Bois (PRFB) signé en 2018, des zones dans lesquelles ont été mises en évidence des difficultés de régénération des essences forestières causées par les cervidés, ont été créées et appelées zones à enjeux.

Ces zones sont suivies par les Indicateurs de Changement Ecologiques et au bout de 5 ans, le comité paritaire sylvo-cynégétique a décidé de réaliser un audit de chaque zone. Ce travail, encadré par la commission technique du comité paritaire, a été confié à la Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est. L'objectif de ce travail est de réaliser un état des lieux de la situation actuelle dans les 15 zones à enjeux. Le but étant de comprendre la manière dont les chasseurs, les forestiers et l'administration ont travaillé en vue de rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique depuis 5 ans.

Par la présente, vous êtes invités à participer à la réunion de présentation et de travail :

Le vendredi 15 septembre 2023 de 14h30 à 17h30
Au 1^{er} étage de la salle de conférences Sainte-Barbe
Rue Sainte-Barbe, 67600 Sélestat

A l'ordre du jour :

- Tour de table
- Présentation des résultats des différents indicateurs depuis 5 ans
- Bilan des 3 ans du Plan d'actions
- Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

**Le Directeur de la Fédération Régionale
des Chasseurs du Grand Est,**

Bruno HECKENBENNER



Compte rendu de la réunion du 15/09/2023

Audit – zone à enjeux Forêt de l'Illwald (67)

Étaient présents : Voir feuille d'émargement

Ordre du jour :

Présentation du travail de suivi de la zone à enjeux de la forêt de l'Illwald

Avant le début de la réunion, un tour de table a été réalisé pour permettre à tout le monde de se présenter.

Monsieur LOYE a débuté la réunion par introduire le travail d'audit des zones à enjeux. Il est accompagné par Fabrice Drouhot, directeur Adjoint de la DRAAF, chargé de la forêt. Il précise que cet audit fait suite au Comité Paritaire Sylvo-Cynégétique de juillet 2022. La FRC a proposé d'en confier la réalisation à un étudiant ingénieur dans le cadre de son stage de fin d'études. La proposition a été validée en Comité Technique, qui a également contribué à cadrer le contenu de cet audit. Le travail de Mr CADERO s'est donc fait sur commande et sous le contrôle de la commission technique. Les zones à enjeux ayant été créés lors de la mise en place du PRFB (en 2018), l'objectif étant de faire un état des lieux au bout de 5 ans de l'avancé du travail sur les 15 zones à enjeux du Grand Est. Le comité paritaire sylvo-cynégétique qui suit l'évolution des zones à enjeux se réunira en octobre prochain. Ce travail sera présenté lors de la réunion de ce comité.

Mr HECKENBENNER complète les éléments et débute la présentation en replaçant le contexte environnemental de la zone. Sur la zone, la forêt privée représente 0 % de la surface forestière totale, la forêt domaniale représente 0 % et la forêt communale représente 100 %. De ce fait, après le diagnostic réalisé en 2019, l'animation a été confiée à la Ville de Sélestat qui est pleinement intéressée pour revenir à un équilibre forêt gibier tout en sachant que sur cette zone, c'est le daim qui est l'espèce présente et qu'il est nécessaire de travailler également avec l'association de préservation des daims en forêt de l'Illwald.

Donc, dans cette zone, le déroulé va être différent après la présentation faite, un bilan de des actions sera présenté par la ville de Sélestat

Sur l'Illwald, aucun indicateur ICE n'est réalisé.

A la suite, le fonctionnement de la concertation entre acteurs a été présenté suivi par les différents outils mobilisés par les acteurs pour rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique. 32 outils tirés de la boîte à outils ont été mobilisés sur cette zone

La fiche diagnostic a été finalisée en 2019 mais le plan d'actions a été construit en 2020.

Bilan des plans de chasses :

- Daims : Les plans de chasse sont très importants avec un taux de réalisation important. Les prélèvements sont de 64 têtes sur les 3 dernières années
- Chevreuil : Les prélèvements sont bien réalisés avec un taux de réalisation élevé.
- Sanglier : L'espèce est en forte présence sur la zone.

Concernant les signalements de dégâts forestiers. La plateforme créée est peu voire pas utilisée. Aucun signalement n'a été fait sur la zone.

Le retour de l'enquête est très faible en nombre de réponses et ne permet pas une analyse.

Ensuite la parole est donnée à la ville de Sélestat pour faire un point sur le plan d'actions :

Voici la synthèse présentée. En vert c'est que l'action a été réalisée ; en orange, c'est en cours et en rouge, ce n'est pas fait.

Bilan du plan d'action :

- **Actions en faveur de la réduction, du contrôle et de la gestion des populations**
 - Définir un plan de chasse conforme à l'objectif recherché avec des minima sur daines et faons
 - Réaliser les minima
 - Assurer annuellement le contrôle des réalisations
 - Réaliser une expertise sur le niveau de population et la capacité d'accueil
 - Réunir un groupe de travail daim 67/68
- **Mise en oeuvre d'aménagements cynégétiques**
 - **Poursuivre l'entretien des prairies intraforestières**
 - Poursuivre les aménagements cynégétiques/actions favorables au grand gibier réalisés (Ville-ONF)
 - Engager une réflexion sur la gestion des milieux ouverts de l'Ill*Wald
 - **Expérimenter la plantation d'essences appétentes (arbres ou arbustes) non exploitables**
 - **Augmenter la surface en herbe le long des layons ou le long des chemins**

Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est

Maison de la Chasse et de la Nature

RD 5 - Le Mont Choisy - Fagnières CS 90166 - 51035 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

2/3

Tel : 03 26 68 34 69 Email : frcgrandest@chasseurdefrance.com

- Augmenter les prairies intra forestières
- **Mettre en place une réflexion sur une gestion des broyages au niveau des cloisonnements et expérimenter sur certaines zones**
- **Organisation et animation d'une gestion concertée**
 - **Poursuivre les réunions du groupe sectoriel avec réalisation d'un compte-rendu détaillé**
 - Poursuivre les actions de communication à destination des autres usagers de la forêt
 - Poursuivre les réunions d'information et d'échange entre les acteurs concernés par la zone à enjeu
 - **Gérer les accès à la forêt**
 - **Mettre en place une communication continue chasseurs/forestiers/commune**
- **Déploiement des systèmes d'observation et de mesure**
 - **Suivre les prélèvements de daims, chevreuils et sangliers**
 - **Poursuivre les comptages institutionnels et associatifs**
 - **Poursuivre les suivis de l'équilibre faune-flore**
 - **Mettre en place une étude sur la qualité du daim**
 - Echanger les données concernant les prélèvements et les dégâts agricoles

En conclusion, on peut dire qu'un gros travail a été réalisé sur cette zone grâce à l'engagement de la ville de Sélestat qui a engagé des moyens humains pour l'animation, ce qui porte ses fruits. Si l'ESC n'a pas encore atteint pleinement l'équilibre et que la situation reste fragile, tout le monde reconnaît le travail des différents acteurs et cette zone pourra certainement bientôt passer de zone à enjeux à zone à surveiller. Le renouvellement des baux de chasse en 2024 sera capital pour la suite afin de poursuivre dans l'effort engagé. Le détail de la présentation de la Ville de Sélestat ainsi que la présentation de l'audit sont joints à ce compte rendu.

Dossier suivi par Bruno HECKENBENNER

Suivi des zones à enjeux

—

Forêt de l'Illwald



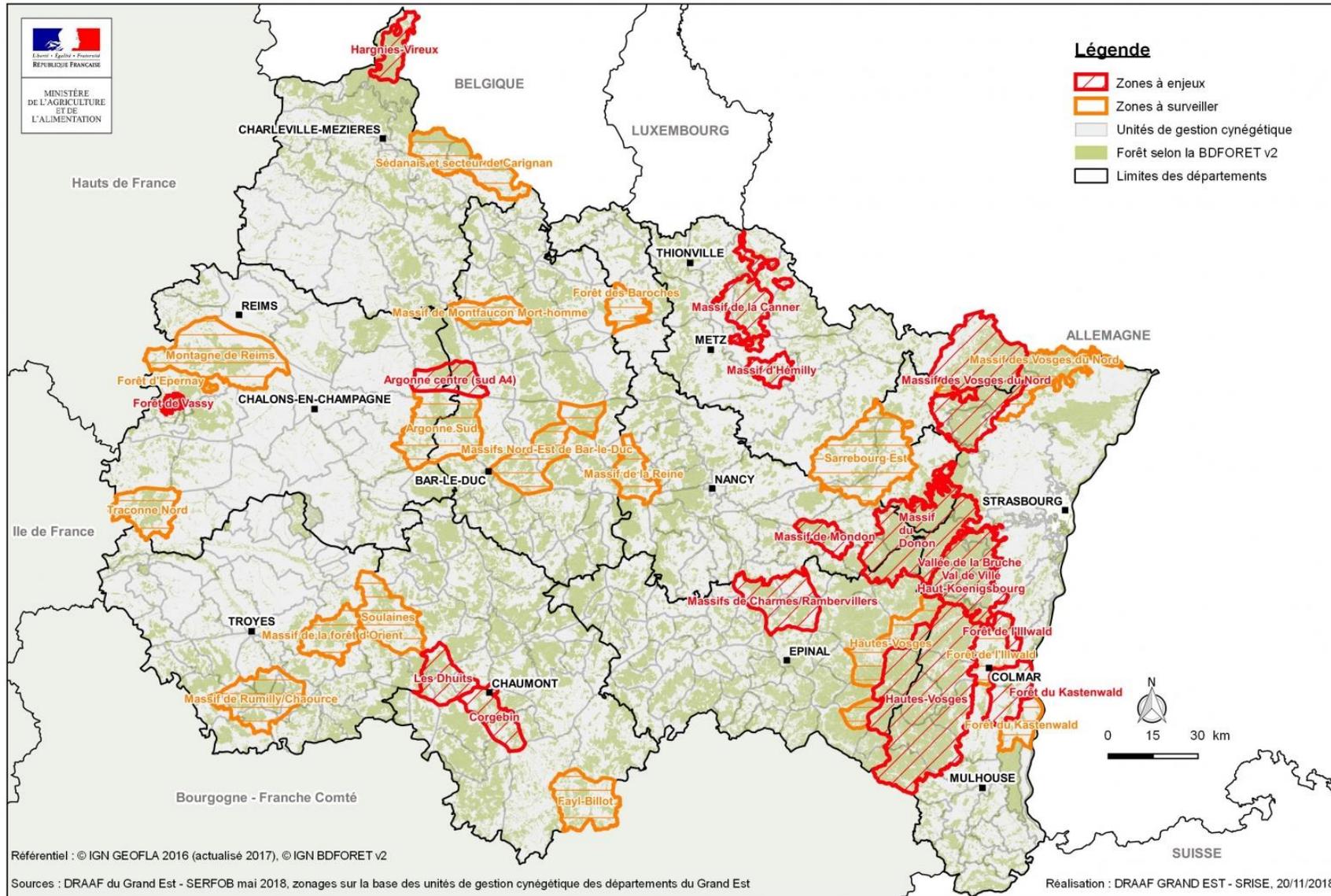
15 septembre 2023

PRFB 2018-2027

Comité paritaire sylvo-cynégétique :

- Chargé de suivre l'évolution de l'équilibre sylvo-cynégétique.
- Animé par l'administration et la Région Grand Est.
- Composé de 5 représentants forestiers et 5 représentants chasseurs.
- Décisions prises à la majorité de 2/3.
- Le comité paritaire a créé 15 zones à enjeux qui sont suivies.

Carte du zonage des secteurs identifiés au titre de l'équilibre sylvo-cynégétique



Depuis 2022, une commission technique du comité paritaire a été créée, composée de 2 représentants forestiers et de 2 représentants chasseurs, et animée par la DRAAF et la Région Grand Est.

Arrivé à mi-parcours du PRFB, les membres de la commission technique ont choisi de réaliser un audit des zones à enjeux pour mesurer l'évolution et en tirer les points d'avancement pour en faire bénéficier les autres zones, et les points de disfonctionnement pour les résoudre avant la fin du PRFB.

La Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est, consciente de l'évolution nécessaire, a décidé de consacrer des moyens humains et financiers que l'Etat n'avait pas.

De ce fait, la FRC GE a proposé à la commission technique du comité paritaire de suivre ce travail d'audit.

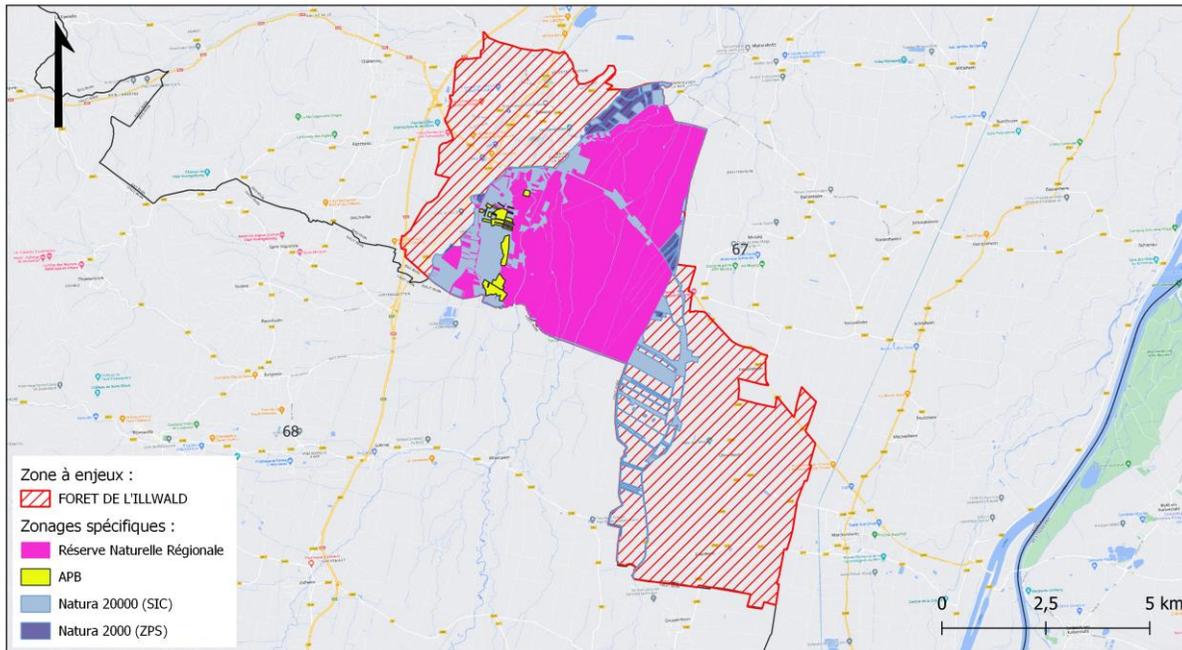
Ce travail est réalisé par Rémy Cadero, sous le comité de pilotage de la commission technique paritaire.

Rappel de la démarche d'audit

- Elaboration de la méthode validée par la commission technique;
- Recherche des données par zone ;
- Mises en forme des données ;
- Réunion de présentation et de travail ;
- Enquêtes ressentis ;
- Synthèse globale qui sera présentée au comité paritaire d'octobre.

I. Eléments cartographiques

Carte des zonages spécifiques présent dans le périmètre de la zone à enjeux Forêt de l'Illwald.

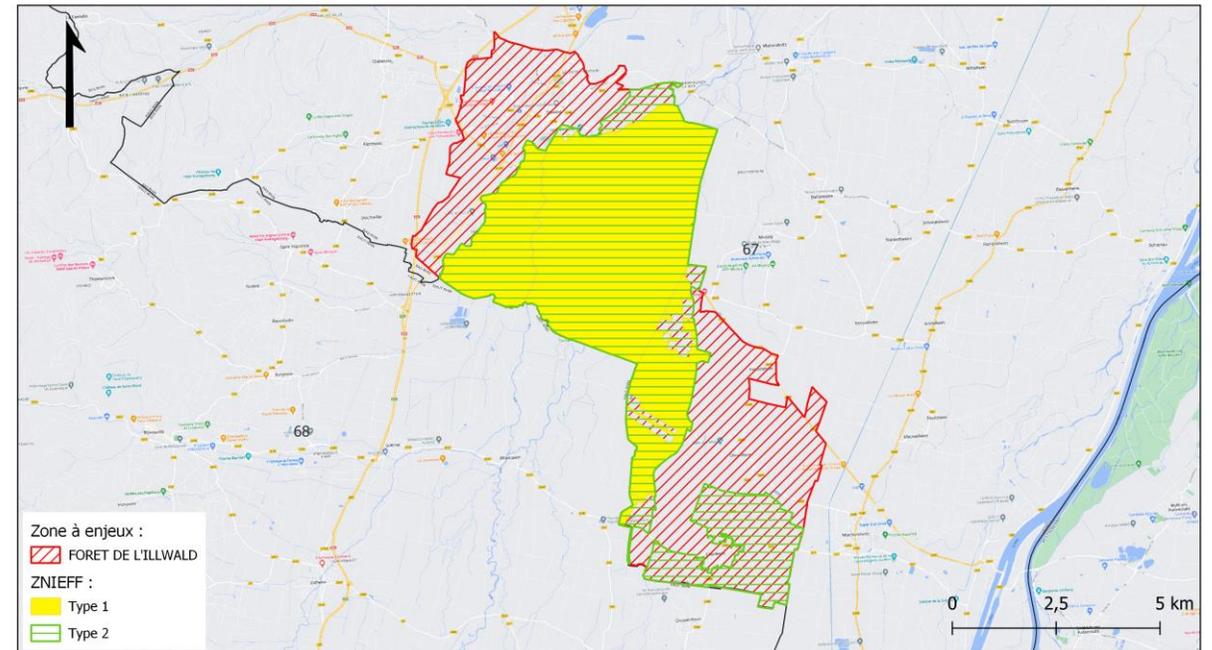


Echelle : 1/100000

Sources : © Google Maps ; © IGN - Environnement

Réalisation : FRC Grand Est 26/04/2023

Carte des znieff de types 1 et 2 présent dans le périmètre de la zone à enjeux Forêt de l'Illwald.



Echelle : 1/100000

Sources : © Google Maps ; © IGN - Environnement

Réalisation : FRC Grand Est 26/04/2023

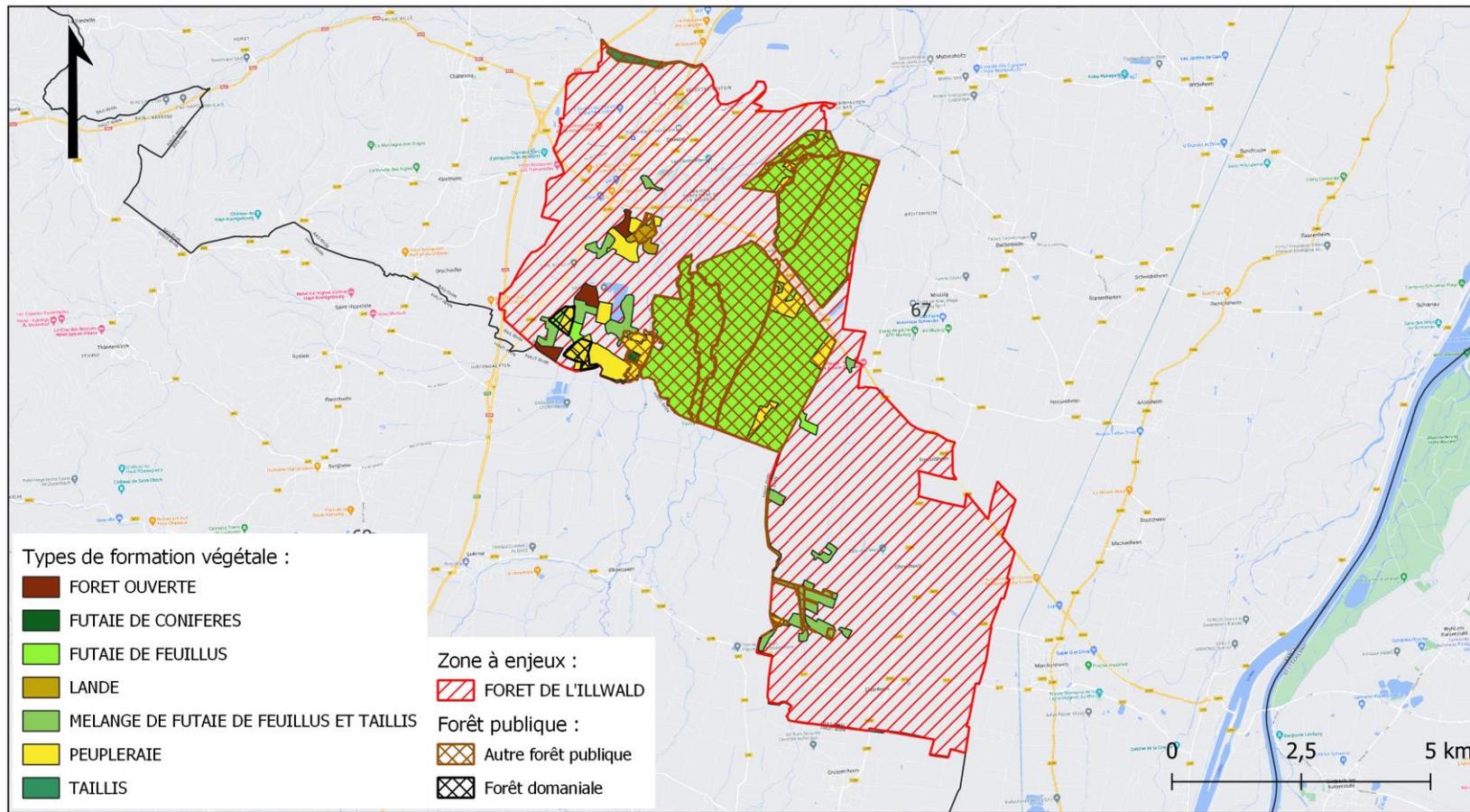
II.

Eléments sylvicoles



II. Eléments sylvicoles

Carte de la répartition entre la forêt publique et la forêt privée de la zone à enjeux Forêt de l'Illwald.



100% de forêt communale

Echelle : 1/100000

Sources : © Google Maps ; © IGN BD Forêt v1 ; © IGN BD Topo v3

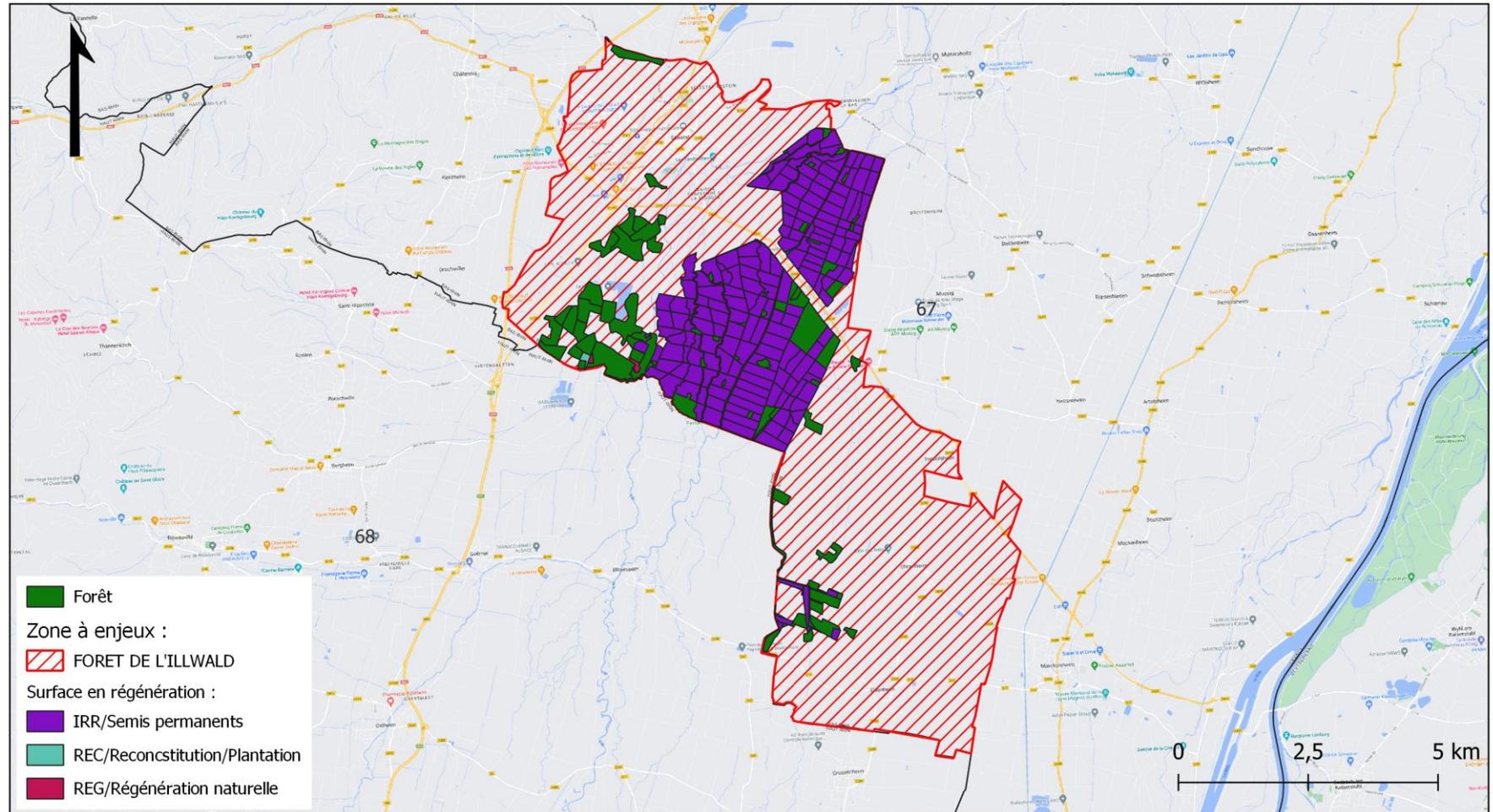
Réalisation : FRC Grand Est 26/04/2023

Carte des surfaces en régénération de la zone à enjeux Forêt de l'Illwald.

Surface en renouvellement :

1339 ha en renouvellement ce qui représente 90% de la forêt totale.

99% des surfaces en renouvellement gérées en futaie irrégulière



Echelle : 1/100000

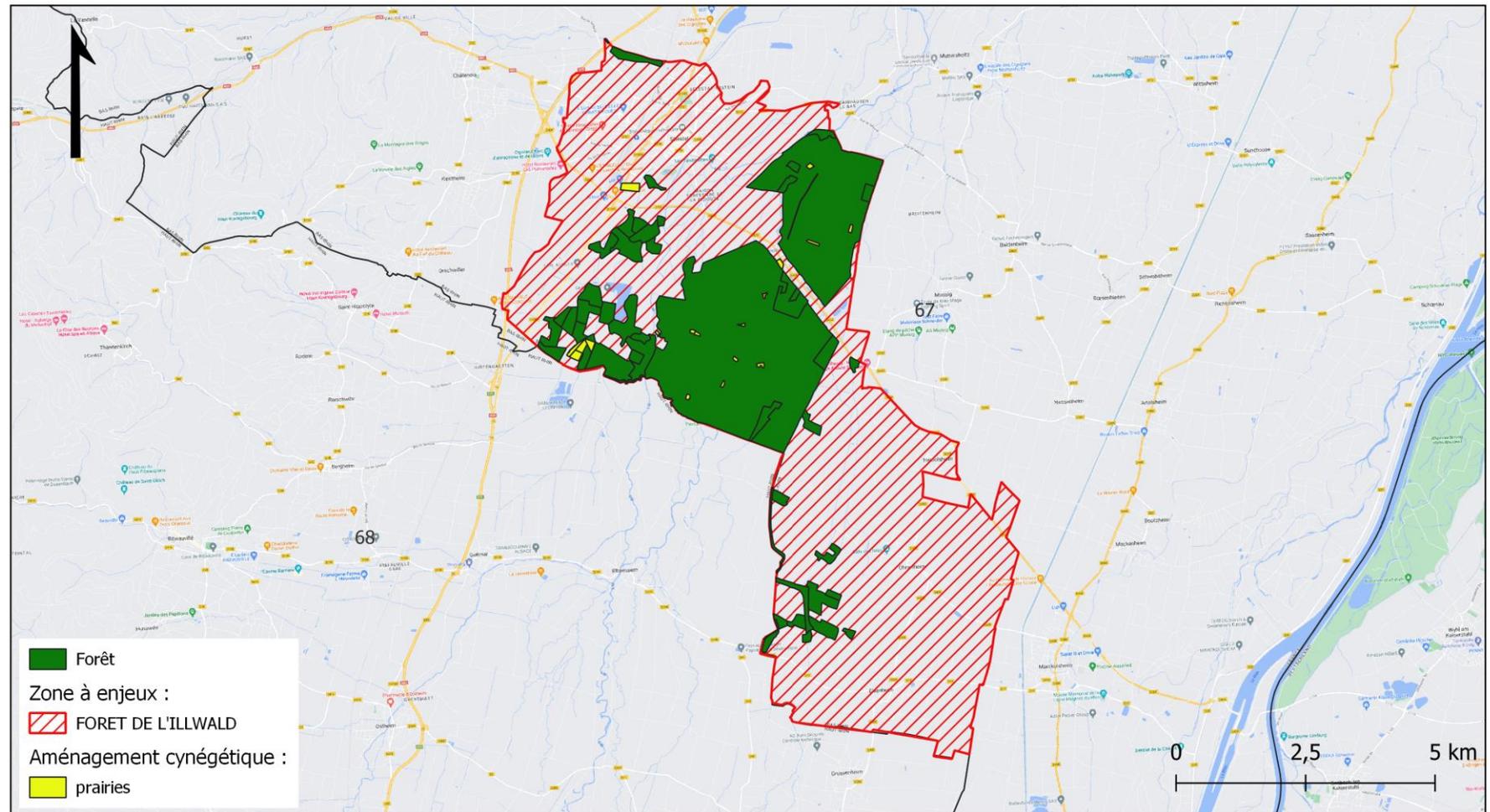
Sources : © Google Maps ; © IGN BD Forêt v1 ; ONF Régénération

Réalisation : FRC Grand Est 26/04/2023

Carte des aménagements cynégétiques réalisés sur la zone à enjeux Forêt de l'Illwald.

Aménagements
cynégétiques :

- Prairies (33 ha)



Echelle : 1/100000

Sources : © Google Maps ; © IGN BD Forêt v1 ; ONF Aménagement cynégétique

Réalisation : FRC Grand Est 26/04/2023

Données forestières sur la zone à enjeux Forêt de l'Illwald :

UG	Surface boisée (ha)				% de forêt privée
	Totale	Forêt publique		Forêt privée	
		F. Domaniale	F. Communale		
Secteur 7-1	1 494,00	0,00	1 493,00	1,00	0%

Données pour la forêt publique :

Surface en renouvellement (ha)					
Surface totale	Surface en futaie irrégulière	Surface en reconstitution	Surface en régénération naturelle	Surface en protection individuelle	Surface en protection (grillagé)
1339,14	1332,05	3,49	3,60		

Aménagements cynégétiques en forêt publique :

Aménagement cynégétique - Forêt publique		
Type	Nombre	Surface
Création et entretien des prairies en forêt	18	33,07



III.

Indicateurs de changements écologiques



Aucun ICE réalisé sur la zone à enjeux.

*Comptages institutionnels et comptages associatifs GERRIS
permettant de suivre la population de daim.*

Mis en place depuis 1976.

*Participation des gestionnaires forestiers, des chasseurs, des élus
et de l'association GERRIS.*

Bilan du comptage institutionnel des 16/03 et 17/03 2023

	PALETTES	PERCHES,	FEMELLES , FAONS, DAGUETS, NI	TOTAUX
Comptage institutionnel soir	22(19)	18(8)	202(115)	242(142)
Comptage institutionnel matin	31(25)	17(7)	256(128)	304(160)
Estimation GERRIS	44(31)		177(141)	221(172) Fourchette 190-240 (170 à 220)
Totaux retenus (*)	25(25)	20(7)	205(148)	250(180)

IV.

Travail concerté et outils mobilisés



IV. Travail concerté

Elaboration des Plans de Chasse en Groupe Sectoriel (chasseurs/forestiers/maires) :

Daim – Chaque locataire de chasse transmet une demande de bracelet à la DDT. Le groupe sectoriel est chargé de réaliser une proposition d'attributions en tenant compte des comptages institutionnels et associatifs.

Propositions présentées aux chasseurs et élues en réunion organisée par la DDT, examinées par la CDCFS et validées par le préfet.

La CDCFS fixe les minimas par massif puis la répartition se fait par lot.

Chevreuil – Plan de chasse triennal.

Sanglier – Pas de plans de chasse.

OUTILS MOBILISES

*Des moyens mis en œuvre pour **réduire les populations** :*

- *Plan de chasse de réduction*
- *Définition des minis (daim)*
- *Suivi temporel qualitatif et quantitatif (daim)*
- *Analyse de l'exercice de la chasse*
- *Plan de chasse triennal (chevreuil)*

OUTILS MOBILISES

Des efforts faits dans l'élaboration des plans de chasse :

- Fixation des minimas sur les groupes matriarcaux
- Sanction des non-réalisations des minimas



OUTILS MOBILISES

Adapter l'exercice de la chasse :

- *Chasser plus tôt dans la saison (ONF)*
- *Augmenter la pression de chasse et l'harmoniser*

Aménagements cynégétiques :

- *Prairies*



OUTILS MOBILISES

*Organiser et animer une **gestion concertée** :*

- *Constat partagé de la situation*
- *Actions menées pour favoriser la quiétude des animaux*
- *Organisation de rencontre entre les acteurs*

Autres mesures :

- *Constat de tir*
- *Enclos/exclos*
- *Comptage institutionnel et associatif*

Fiche diagnostic de la zone à enjeux (2019) :

IV.

- *Une forêt fortement fréquentée par le public*
- *Une forêt en contact avec un espace prairial important.*
- *Prairies cynégétiques mises en place avant 1990.*

- *Accord trouvé entre les parties pour maintenir la population de daim à environ 300 animaux. Objectif atteint en 2018.*

- *Comptage institutionnel depuis 1976 + comptage associatif GERRIS. (résultat du comptage en 2018 : 300 animaux).*

- *Echanges fréquents entre acteurs.*

Plan d'actions locales (2020) - Durée : 3 ans

1. Définition de minima sur Daines à Faons ;

1. Réalisation des minima (bilan des réalisations à mi-parcours, diversification des pratiques de chasses, battue supplémentaire à l'issue de la saison, renforcement de la communication, interdire l'accès à la forêt pour la réalisation d'une battue)

1. Contrôle des réalisations

1. Réalisation d'une expertise sur le niveau de population et la capacité d'accueil

1. Groupe de travail 67/68

2. Gestion des milieux ouverts

2. Plantation d'essences appétentes non-exploitable

2. Elargir les accotements

2. Création de prairies intra forestières

2. Gestion des broyages dans les cloisonnements

3. Mettre en place une communication continue

3. Sensibilisation du grand public

4. Suivi du poids des faons de daim

4. Echanger les données de prélèvement et de dégât agricole

V.

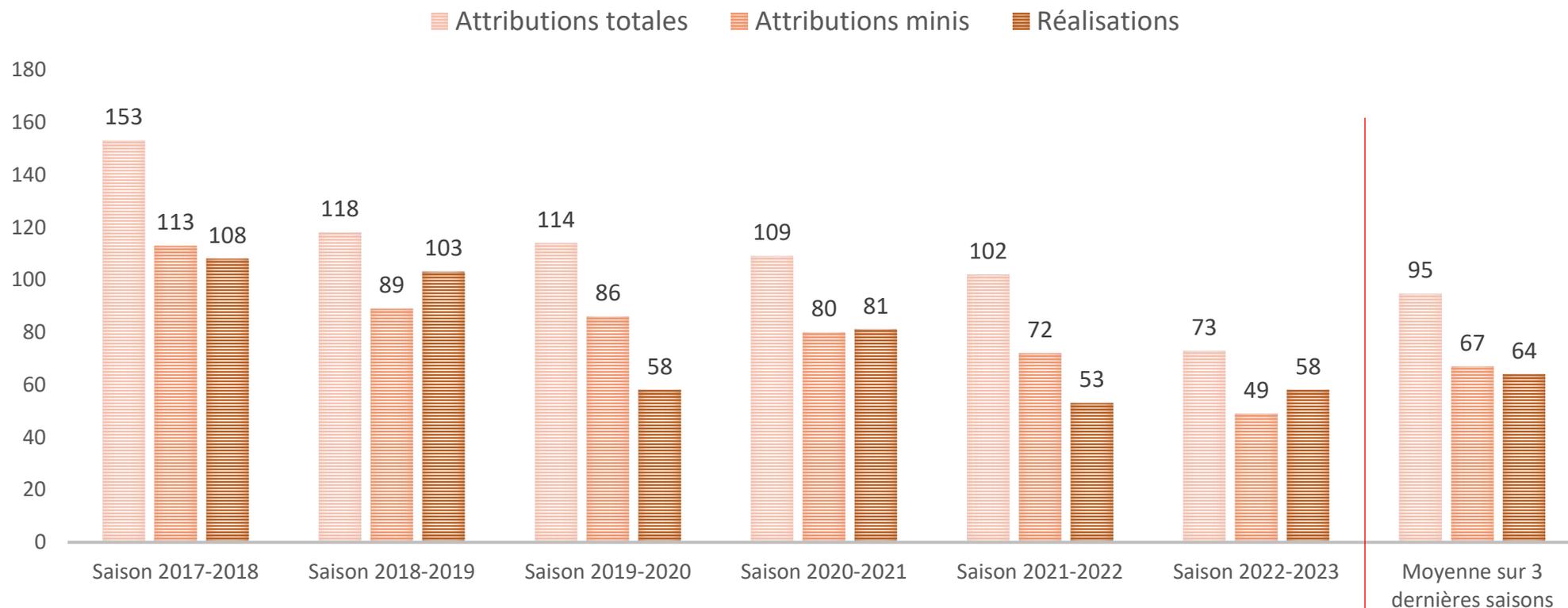
Prélèvements par espèce



V. Prélèvement

daim

PRÉLÈVEMENT DE DAIM - FORÊT DE L'ILLWALD



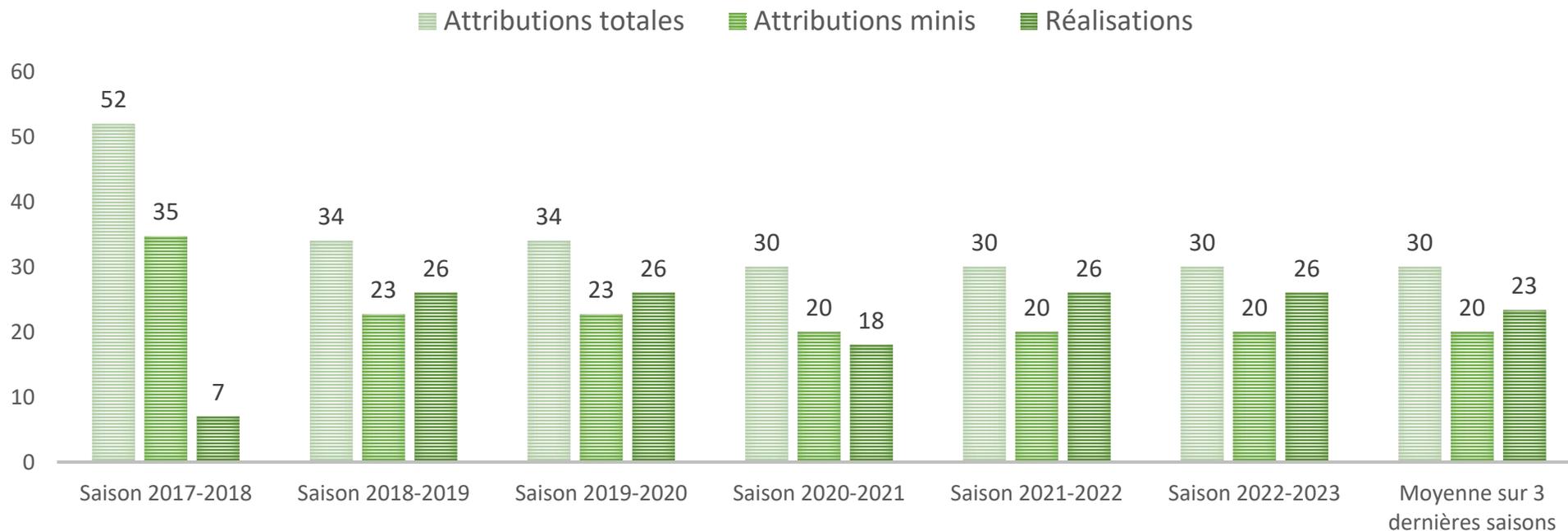
Taux de réalisation	71%	87%	51%	74%	52%	79%	69%
Tx de réalisation du minis	96%	116%	67%	101%	74%	118%	98%

Objectif de prélèvement sur le groupe matriarcal (Daines et faons) :

Saison cynégétique	% réalisé sur groupe matriarcaux	% réalisé sur D1/DA/FD
Saison 17/18	82%	94%
Saison 18/19	83%	93%
Saison 19/20	84%	95%
Saison 20/21	81%	95%
Saison 21/22	79%	98%
Saison 22/23	74%	95%
Moyenne des 3 dernières saisons	78%	96%

V. Prélèvement – chevreuil

PRÉLÈVEMENT CHEVREUIL - ILLWALD

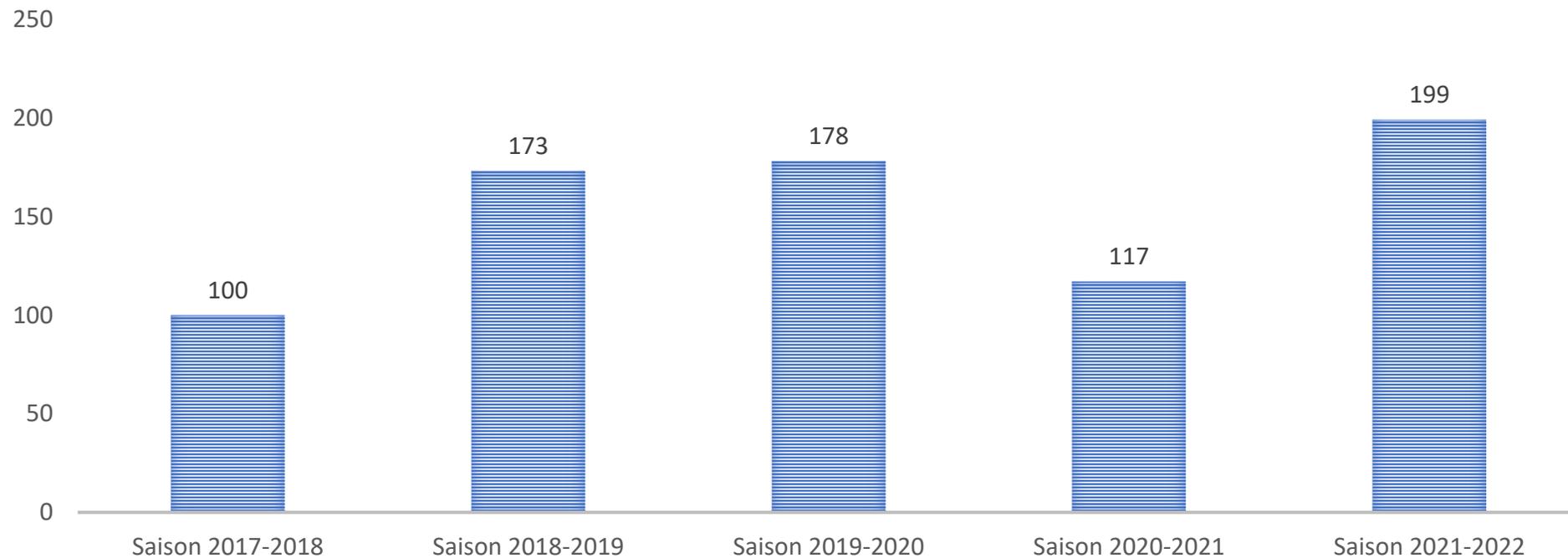


Taux de réalisation	13%	76%	76%	60%	87%	87%	78%
Taux de réalisation minis	20%	115%	115%	90%	130%	130%	117%

Attention à la justesse des données ! Prélèvement déclaratif.

V. Prélèvement – sanglier

RÉALISATIONS DE SANGLIER - FORÊT DE L'ILLWALD



**Prélèvement au
100ha boisé**

6,69

11,58

11,91

7,83

13,32

Prélèvements aux 100 ha boisés

SAISON	DAIM	CHEVREUIL	SANGLIER
17/18	7,23	0,47	6,69
18/19	6,89	1,74	11,58
19/20	3,88	1,74	11,91
20/21	5,42	1,20	7,83
21/22	3,55	1,74	13,32
22/23	3,88	1,74	X
Moy. 3 dernières années	4,28	1,56	X

Evolution des prélèvements :

Sur 5 ans

- DAIM ↘(-44%)
- CHEVREUIL ?



Part des surfaces détruites sur l'UG et pourcentage de l'UG classée :

Surface (ha)	Année de récolte	Surface détruite (ha)	Surface classée en point noir ou à surveiller	% classée en point noir ou à surveiller
6 237	2020	1,35	1 713	27%
	2021	4,56	0	0%
	2022	10,47	2 541	41%



VI.

Signalement des dégâts forestiers



VI. Signalement des dégâts forestiers



Consultation de l'espace collaboratif IGN - Dégâts de gibier



Aucun signalement validé de dégâts forestiers sur la zone.

RESULTATS - ENQUÊTE RESENTI

Trop peu de réponses (3)



Bilan des 3 ans du Plan d'actions

Groupe de travail ZER

BILAN DE LA ZONE A ENJEU REGIONALE ILLWALD

**Audit de la ZER
Illwald
15 septembre 2023**

Rappel du contexte

Plan d'action - Rappel du contexte



Conclusions du diagnostic

- Déséquilibre sylvo-cynégétique (protection des plantations)
- Consensus sur un niveau de population de daims autour de 250-300 individus, ne garantissant pas l'équilibre forêt-gibier, mais répondant au fort attachement des concitoyens à cette espèce dans l'illwald
- Actions engagées pour atteindre ce niveau, avant la ZER

Plan d'action ZER

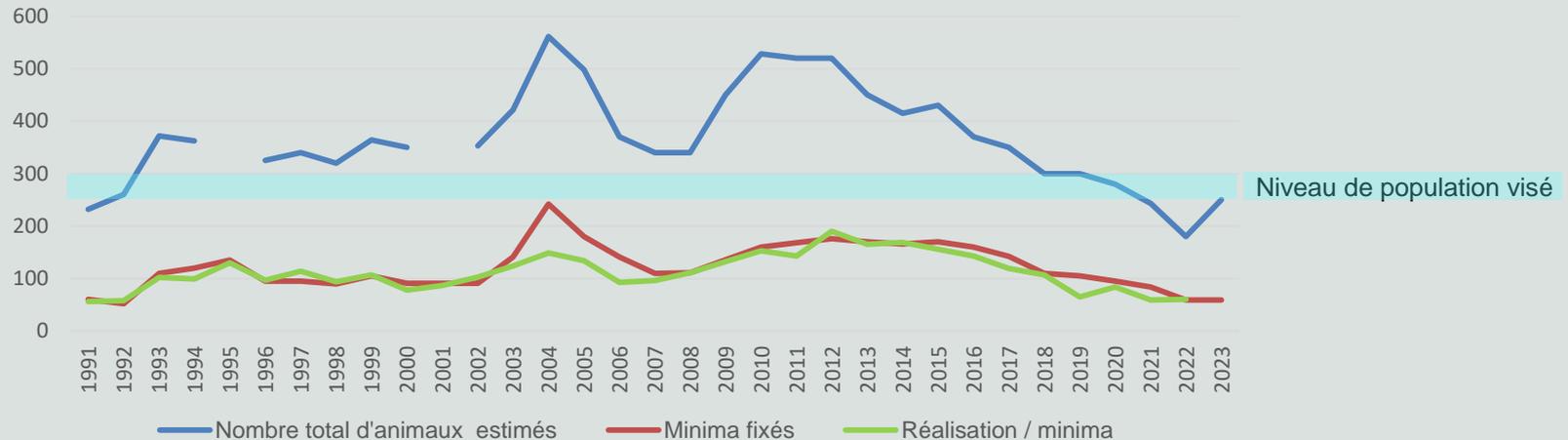
- Durée : 3 ans
- Acteurs :
 - Ville de Sélestat (service Environnement et élu)
 - ONF
 - locataires de chasse concernés
 - association GERRIS (Groupe d'Etude Ried Illwald et région de Sélestat)
- Quatre axes d'intervention :
 - réduction, contrôle et gestion des populations (en particulier daines et faons de daim) dans les règles d'éthiques et de sécurité
 - mise en œuvre d'aménagements sylvicoles
 - mise en place d'une démarche d'animation en faveur d'actions concertées
 - systèmes d'observation et de mesure

Bilan du plan d'action

Actions en faveur de la réduction, du contrôle et de la gestion des populations

- Définir un plan de chasse conforme à l'objectif recherché avec des minima sur daines et faons
- Réaliser les minima
- Assurer annuellement le contrôle des réalisations

Bilan des réalisations depuis 1991 (zone noyau 67)



- Réaliser une expertise sur le niveau de population et la capacité d'accueil
 - Manque de temps / Complexité de la recherche
- Réunir un groupe de travail daim 67/68
 - Invitation du président du GIC2 au comptage annuel de la population de daims
 - Envoi de la proposition de plan de chasse à la DDT68 et à la Fédération des chasseurs 68
 - Aucun retour sur les éléments 68

Mise en œuvre d'aménagements cynégétiques

- **Poursuivre l'entretien des prairies intraforestières**
 - Entretien des 12 prairies cynégétiques assuré par les chasseurs (1 fauche par an)
- **Poursuivre les aménagements cynégétiques/actions favorables au grand gibier**
 - Couloirs de circulation du gibier au milieu des grands espaces clôturés
 - Programmation pluriannuelle de dépose de clôtures (1 650 ml en 2021, 2 300 ml en 2023)
 - Ouverture, maintenance des cloisonnements d'exploitation
 - Eclaircies dans les jeunes peuplements
 - Abandon de houppiers sur place au profit de la faune
 - Expérimentation du principe de « forêt mosaïque » (multiplicité de peuplements et de modes de sylviculture) sur les PF17 à 20 et 26 à 30
- **Engager une réflexion sur la gestion des milieux ouverts de l'III*Wald**
 - réflexion et actions visant à optimiser la gestion des milieux ouverts : reconquête de prairies, entretien / reconstitution de linéaires boisés, encadrement du pacage ovin sur les prairies de lisière, cartographie des pratiques de gestion optimales selon l'habitat ou l'espèce considérée (outil informatif pour les MAEC)
- **Expérimenter la plantation d'essences appétentes (arbres ou arbustes) non exploitables**
 - Pas de plantations d'essences appétentes, mais régénération naturelle dans les interbandes (18m) laissées à l'occasion des reconstitutions de peuplements

Mise en œuvre d'aménagements cynégétiques

- **Augmenter la surface en herbe le long des layons ou le long des chemins**
 - Fauchage des accotements sur une largeur de 2m (en fin d'été)
 - Broyage de layons selon les opportunités
- **Augmenter les prairies intra forestières**
 - Actuellement : 8,90 ha de prairies intraforestières + 5,49 ha de prairies sous concession avec un agriculteur
 - Broyage de la partie ouest de la PF27 (0,90 ha) : à terme, création potentielle d'une prairie intraforestière
 - Environ 40 ha de trouées (chalarose) non reconstituées
- **Mettre en place une réflexion sur une gestion des broyages au niveau des cloisonnements et expérimenter sur certaines zones**
 - Réalisation de broyages pour les cloisonnements à différents endroits :
 - à l'automne par l'ONF : PF 13 à 15, 17 à 20, 24, 29, 50, 52, 57-58, 60, 124, 125, 130 à 134, 142 à 145
 - au printemps par les chasseurs : non réalisé (difficulté relative à la préservation du Sonneur à ventre jaune en période d'activité)
 - Création de prairies à bois suspendues (maintien de picots de Cornouiller sanguin de 30 à 40 cm pour faciliter les rejets, avec un entretien annuel) : non réalisé par manque de temps
 - Expérimentation du broyage de cornouillers suivi d'une régénération naturelle avec la mise en place d'un essai pilote sur quelques dizaines d'ares : non réalisé
 - Réalisation non prévue au plan d'action mais favorable : broyage de la partie ouest de la PF27 (en laissant des bosquets et des surréserves)

Organisation et animation d'une gestion concertée

- **Poursuivre les réunions du groupe sectoriel avec réalisation d'un compte-rendu détaillé**
- **Poursuivre les actions de communication à destination des autres usagers de la forêt**
 - Organisation d'une sortie découverte à l'attention du grand public sur « L'équilibre de la forêt » associant Maison de la Nature et chasseurs (2022 et 2023)
 - Article "La chasse est-elle nécessaire ?" dans le Sélestadien n°79 (4^e trimestre 2021)
 - Article « Trop... c'est trop » dans le Sélestadien n°79 (2^e trimestre 2023) - Impact des chiens sur la faune sauvage
 - Thématique de la chasse de régulation abordée lors des visites guidées de l'III*Wald - RNR réalisées par le service Environnement à l'attention des scolaires
 - Association du service Environnement et des chasseurs locaux au projet artistique (pièce de théâtre) « J'aime la chasse ? » de l'autrice et metteuse en scène Kathleen Fortin, soutenu par les Tanzmatten (2023)
 - Information du public sur les dates de battues par communiqué de presse (⇒ rappel des consignes à respecter : non perturbation des battues, respect de la signalisation en place, respect mutuel / partage apaisé de la forêt)
 - Sortie annuelle « Le Daim, séducteur de l'IIIwald » à l'occasion du raire, organisée par la Ville et encadrée par l'association « Porte du Ried »
- **Poursuivre les réunions d'information et d'échange entre les acteurs concernés par la zone à enjeu**
 - Réunions le 29 octobre 2019, 9 décembre 2019, 6 décembre 2021, 15 septembre 2023

Organisation et animation d'une gestion concertée

- **Gérer les accès à la forêt**

- Arrêté municipal du 24 avril 2017 limitant l'accès à la forêt du fait des problèmes importants de sécurité générés par la chalarose du frêne
- Arrêté municipal du 11 février 2020 (complétant l'arrêté du 12 septembre 1991) limitant la circulation des véhicules à moteur dans l'III*Wald

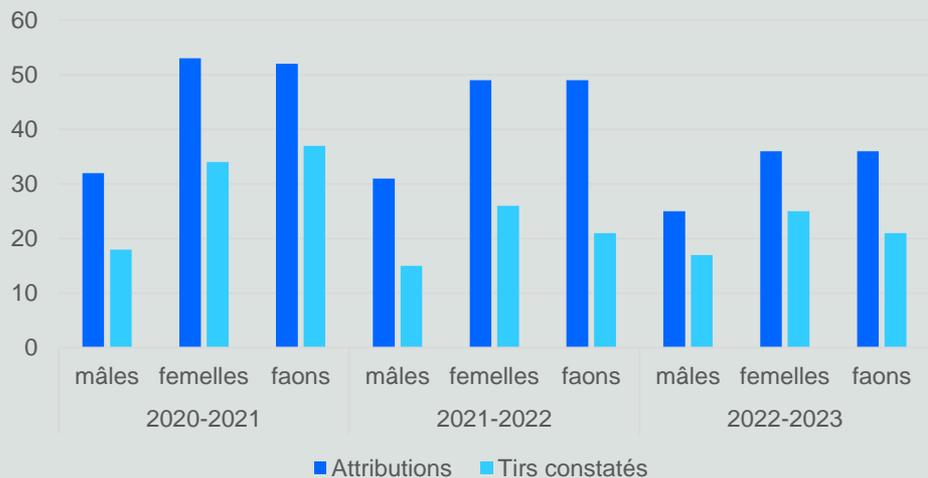
- **Mettre en place une communication continue chasseurs/forestiers/commune**

- Communication régulière entre les trois acteurs :
 - Chasseurs ⇔ Ville / ONF : communication des dates de battues
 - Ville / ONF : communication des secteurs et dates de coupe

Déploiement des systèmes d'observation et de mesure

- Suivre les prélèvements de daims, chevreuils et sangliers

Evolution des prélèvements de daims



Evolution des prélèvements de sangliers



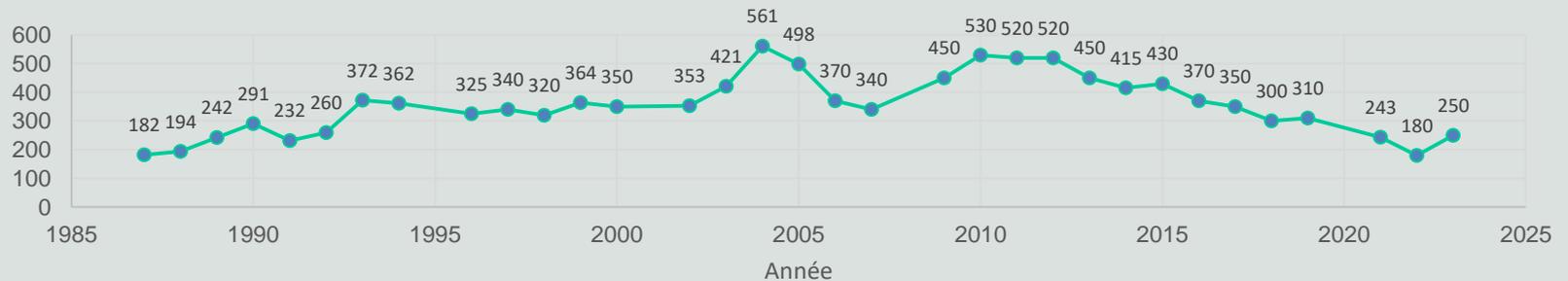
Déploiement des systèmes d'observation et de mesure

- **Poursuivre les comptages institutionnels et associatifs**

- Comptage organisé annuellement par l'ONF et la Ville
- Comptage organisé annuellement par le GERRIS
- Estimation annuelle finale de la population de daims convenue sur la base des résultats des deux comptages

- ⇒ Baisse confirmée de la population amorcée il y a quelques années
- ⇒ Stabilisation de l'effectif autour de 250-300 daims

Résultats du comptage de la population de daims 1987-2023



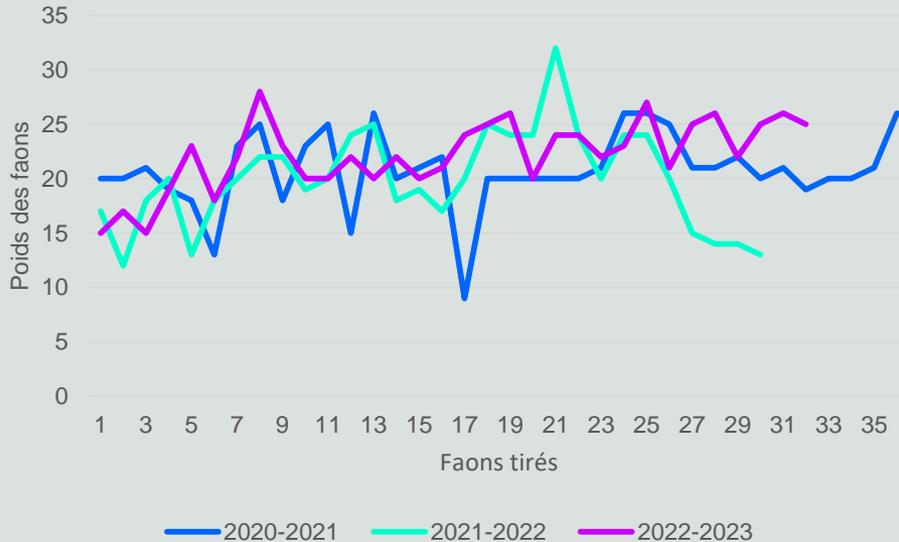
- **Poursuivre les suivis de l'équilibre faune-flore**

- Suivi de placettes programmé en 2022 en s'appuyant sur un stagiaire ⇒ stage interrompu pour maladie
- Evolution de l'impact du gibier sur la végétation non quantifiée mais visualisable sur le terrain :
 - PF138 : régénération naturelle visible depuis la réduction de la population autour de 300 individus (absente pendant plus de 20 ans)
 - Réinstallation naturelle progressive d'érables champêtres, érables sycomores, noyers noirs, semis de chêne...

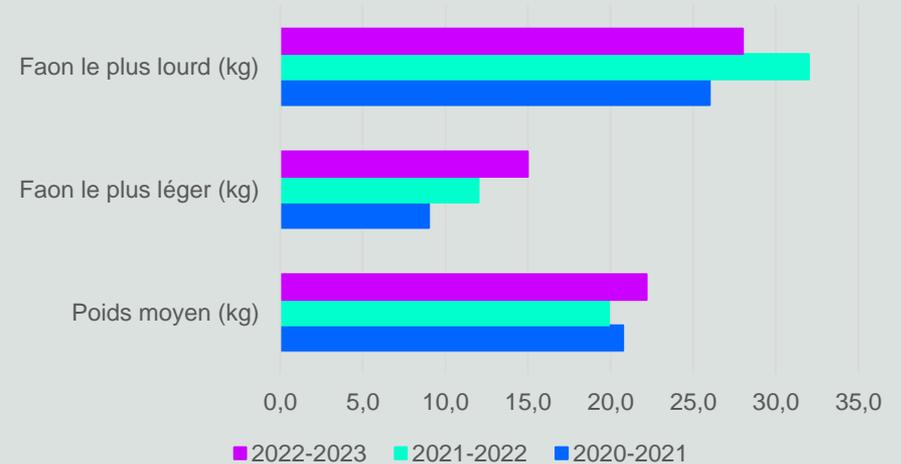
Déploiement des systèmes d'observation et de mesure

- Mettre en place une étude sur la qualité de la population de daims

Poids des faons tirés par saison de chasse



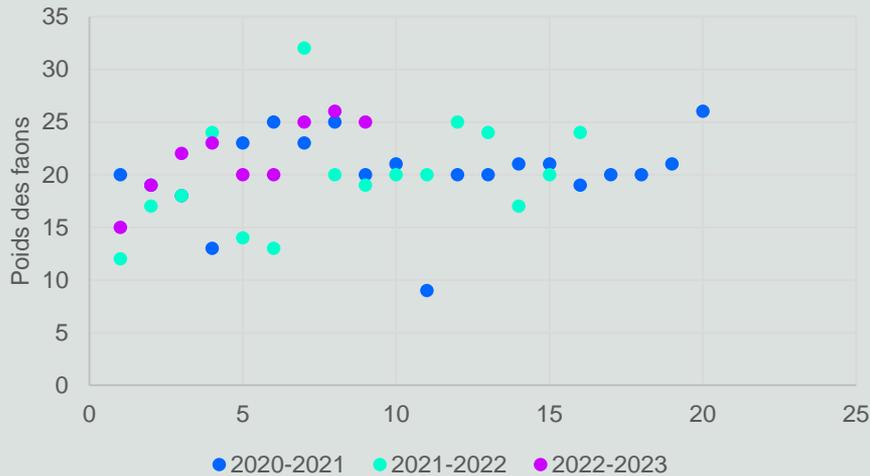
Evolution du poids des faons



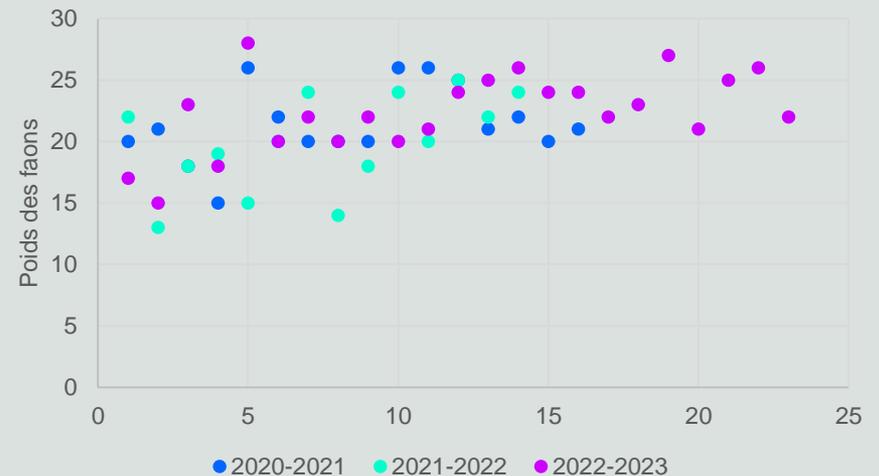
Déploiement des systèmes d'observation et de mesure

- Mettre en place une étude sur la qualité de la population de daims

Evolution du poids des faons femelles



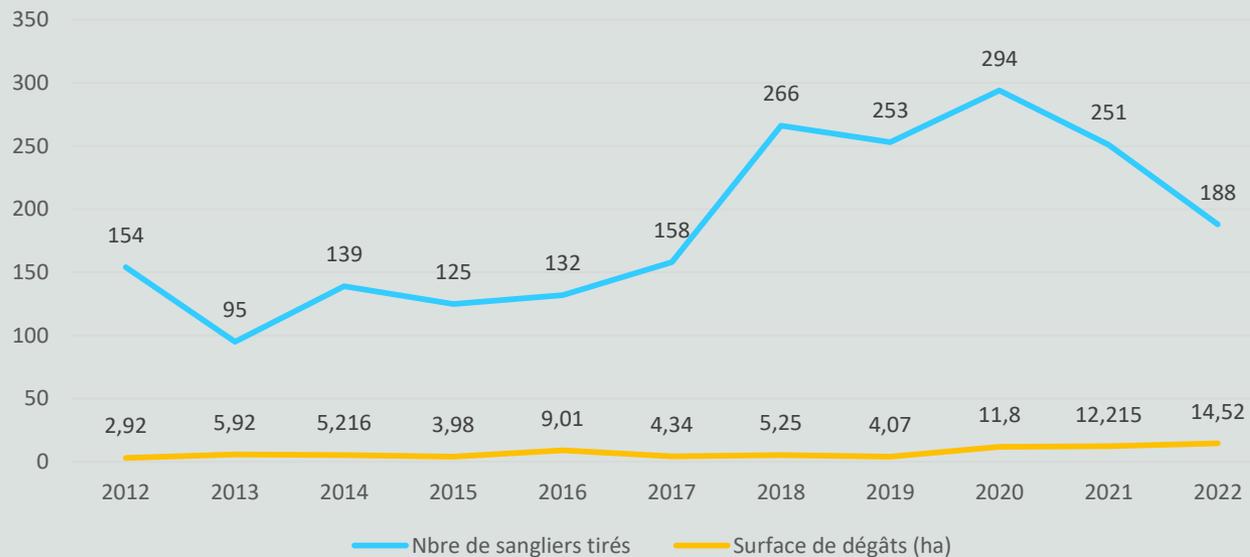
Evolution du poids des faons mâles



Déploiement des systèmes d'observation et de mesure

- Echanger les données concernant les prélèvements et les dégâts agricoles

Evolution des prélèvements de sangliers et des dégâts aux cultures



Bilan du plan d'action - Récapitulatif

- **Actions en faveur de la réduction, du contrôle et de la gestion des populations**
 - Définir un plan de chasse conforme à l'objectif recherché avec des minima sur daines et faons
 - Réaliser les minima
 - Assurer annuellement le contrôle des réalisations
 - **Réaliser une expertise sur le niveau de population et la capacité d'accueil**
 - Réunir un groupe de travail daim 67/68
- **Mise en œuvre d'aménagements cynégétiques**
 - Poursuivre l'entretien des prairies intraforestières
 - Poursuivre les aménagements cynégétiques/actions favorables au grand gibier réalisés (Ville-ONF)
 - Engager une réflexion sur la gestion des milieux ouverts de l'III*Wald
 - Expérimenter la plantation d'essences appétentes (arbres ou arbustes) non exploitables
 - **Augmenter la surface en herbe le long des layons ou le long des chemins**
 - Augmenter les prairies intra forestières
 - Mettre en place une réflexion sur une gestion des broyages au niveau des cloisonnements et expérimenter sur certaines zones
- **Organisation et animation d'une gestion concertée**
 - Poursuivre les réunions du groupe sectoriel avec réalisation d'un compte-rendu détaillé
 - Poursuivre les actions de communication à destination des autres usagers de la forêt
 - Poursuivre les réunions d'information et d'échange entre les acteurs concernés par la zone à enjeu
 - Gérer les accès à la forêt
 - Mettre en place une communication continue chasseurs/forestiers/commune
- **Déploiement des systèmes d'observation et de mesure**
 - Suivre les prélèvements de daims, chevreuils et sangliers
 - Poursuivre les comptages institutionnels et associatifs
 - **Poursuivre les suivis de l'équilibre faune-flore**
 - Mettre en place une étude sur la qualité du daim
 - Echanger les données concernant les prélèvements et les dégâts agricoles

Conclusion

- **Bilan positif :**

- Majorité des actions du plan mise en œuvre
- Objectif de stabilisation de la population de daims autour de 250-300 individus atteint

- **Perspectives**

⇒ Poursuivre les actions du plan mises en œuvre

⇒ En dehors de l'expertise sur le niveau de population et la capacité d'accueil du milieu, programmer à court ou moyen terme, sous réserve des moyens humains et financiers disponibles, les actions ou expérimentations non ou partiellement réalisées au cours du plan :

- **réunir un groupe de travail daim 67/68**
- **expérimenter la plantation d'essences appétentes (arbres ou arbustes) non exploitables**
- **augmenter la surface en herbe le long des layons ou le long des chemins**
- **mettre en place une réflexion sur une gestion des broyages au niveau des cloisonnements et expérimenter sur certaines zones**
- **poursuivre les suivis de l'équilibre faune-flore**

⇒ Veiller à la non aggravation des déséquilibres liés aux chevreuils et aux sangliers

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Audit de la ZER
Illwald
15 septembre 2023

© Bruno Cavignaux